

Bonjour

Dans le cadre du Projet d'aménagement de la RD 998 et au regard des différents éléments apportés et consultables, cet aménagement ne semble pas adapté et cohérent avec les enjeux de la géographie de ce territoire.

Certes il y a nécessité à apporter des améliorations à cette route fréquentée en période estivale, mais cette fréquentation touristique, tout comme le choix de résidence des habitants à l'année sur ces communes rurales, repose sur la très grande qualité paysagère de cet environnement, sur la beauté de son enclavement, qui en fait un lieu exceptionnel, et qui ne doit pas subir les conséquences d'un aménagement démesuré et trop lourd en terme d'impact environnemental.

La préservation, la valorisation des milieux et leur protection sont et se doivent d'être notre priorité absolue si nous voulons conserver la richesse de notre patrimoine, son attractivité et la qualité de vie de ses habitants.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que je suis défavorable à ce projet qui ne s'inscrit pas dans une démarche d'avenir, mais qui correspond à un modèle d'aménagement datant des années 1960, du temps de la DATAR et d'autres besoins qui ne sont plus prégnants.

Cordialement,

Madame Maurin Virginie